

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois 9 fr.	6 mois 16 fr. 50	1 an 30 fr.
Autres départements.....	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le projet américain de paix perpétuelle est soumis aux gouvernements de Londres, de Berlin, de Rome et de Tokio. Mais Washington n'a pas encore répondu aux objections françaises. — Les actes du gouvernement fasciste après l'attentat de Milan.**

Les journaux anglais consacrent de nombreux articles au projet de paix perpétuelle que le Gouvernement américain a proposé aux Gouvernements anglais, allemand, italien et japonais. Ce projet reproduit celui qui a été conclu entre Paris et Washington.

On annonce que le Cabinet de Berlin a délibéré sur les documents qui lui étaient transmis et nous ne tarderons pas à être renseignés sur l'attitude des différentes chancelleries.

Le Président de la Commission sénatoriale des Affaires Étrangères, qui n'est autre que le fameux sénateur Borah, a appuyé par une déclaration la démarche de M. Kellogg. Secrétaire d'Etat. Nous suivons avec sympathie et nous appuyons de nos vœux cette tentative, mais nous doutons qu'elle rencontre auprès de tous les gouvernements sollicités l'accueil ému par lequel semble compter le Secrétaire d'Etat de Washington.

Il s'écoulera du temps avant qu'un compromis intervienne définitivement. Le geste du Gouvernement américain ne se suffit pas à lui-même. On ne peut le séparer de la politique extérieure pratiquée par les Etats-Unis. Nous avons d'autre part exposé comment le débat s'est engagé et comment il s'est déroulé depuis presque un an entre M. Briand et M. Kellogg. Nous avons indiqué comment ce dernier a essayé d'élargir et de réformer le plan initial de notre ministre et les réserves que celui-ci a finalement présentées au nom du Gouvernement français.

M. Kellogg a bien transmis aux gouvernements toute la correspondance échangée, mais c'est tout de même son propre texte qu'il a soumis et il n'a pas encore fait connaître son avis sur les suggestions qui lui sont venues du Quai d'Orsay.

Accepte-t-il que le droit de légitime défense soit inséré dans le compromis ? Admet-il que cette convention soit mise en harmonie avec le Pacte de la Société des Nations et avec les clauses du traité de Locarno ? Veut-il que tous les Etats soient conviés à y adhérer et non pas seulement les « grandes puissances » ? Telles sont les principales objections faites par M. Briand. Le Gouvernement américain n'a pas encore fait connaître ses réponses à ces questions qui sont pourtant d'un intérêt capital.

Il est douteux que les Gouvernements de Londres, de Berlin, de Rome et de Tokio acceptent de prendre une détermination avant de connaître sur pièce le projet français...

En attendant la presse anglaise fait à ce sujet une observation générale très importante. Elle demande comment le nouveau traité se conciliera avec toute l'œuvre diplomatique réalisée depuis la guerre. A cette œuvre, le Gouvernement américain est resté volontairement étranger. On a travaillé sans lui ! Sans lui, on a conclu des pactes internationaux et préparé des projets...

Il faudra le respecter. C'est un problème dont le projet américain ne tient peut-être pas assez compte, mais dont les gouvernements européens ne peuvent se désintéresser.

Les élections en cours vont fixer le sort de la France. Désormais, la pierre est lancée et ira frapper son but. Le destin est en marche et il n'est plus temps de l'arrêter ou de le détourner de son cours. Puisqu'on ne peut rien faire de d'attendre, employons cette période éternelle à regarder un peu ce qui se passe au dehors.

N'êtes-vous pas étonné du silence complet qui s'est abattu sur la presse italienne, depuis l'attentat de Milan ? Elle n'en parle plus !...

N'oubliez pas, pour apprécier cette attitude, qu'il n'est pas dans toute l'Italie un seul organe indépendant.

## Informations

**Elections législatives**  
Les résultats du premier tour de scrutin des élections législatives sont les suivants :  
182 députés sont élus ; 430 sièges sont en ballottage.  
Sont élus : 77 Républicains U. R. D. ; 47 Républicains de gauche ; 17 radicaux-socialistes ; 15 socialistes unifiés ; 13 radicaux ; 6 Républicains-socialistes ; 7 conservateurs.

**La guerre « hors la loi »**  
M. Baldwin a déclaré à la Chambre britannique que le gouvernement n'avait pas l'intention de consulter le Parlement avant de répondre définitivement à la note des Etats-Unis concernant la mise hors la loi de la guerre.

**De l'or russe à Londres**  
Mardi, s'est effectué, sous une imposante surveillance, le débarquement à Londres, d'un envoi d'or estimé à 500 mille livres, venant de Russie, et destiné à une banque de la Cité. Cet or, qui était en lingots, pesait plus de cinq tonnes. Il avait voyagé par le chemin de fer de Moscou à Windau, où il avait été emballé à bord du vapeur anglais « Baltanic », dans un wagon spécial pourvu d'un coffre-fort.

**En Allemagne**  
Suivant une évaluation du Ministère du Travail du Reich, plus de 300.000 petits rentiers allemands ont perdu tout leur avoir pendant la période d'inflation, et ne subsistent que grâce à l'allocation de 35 marks par semaine qui leur est versée par le gouvernement.

**Traité germano-américain**  
On vient d'annoncer que le secrétaire d'Etat Kellogg et von Prittwitz, ambassadeur d'Allemagne auprès du gouvernement des Etats-Unis, signeront dans quelques jours, au nom de leurs pays respectifs, un traité d'arbitrage et de conciliation. Le pacte d'arbitrage en question est analogue à ceux récemment conclus entre les Etats-Unis, la France et l'Italie. Des négociations ont également lieu à Washington pour la conclusion d'un pacte similaire entre les Etats-Unis et la Roumanie.

**Plus léger que l'aluminium**  
Après des années de recherches, des ingénieurs allemands viennent de découvrir un nouveau métal plus léger de 40 0/0 que l'aluminium. Des expériences ont été faites pour en éprouver la solidité, et certaines pièces pour automobiles et aéroplanes ont donné toute satisfaction.

**L'Italie et les Soviets**  
Les gouvernements italien et des Soviets ont officiellement ratifié le protocole de 1925 visant l'interdiction de la guerre chimique et bactériologique.

**Les armements soviétiques**  
Répondant à une question d'un député conservateur, le premier ministre a déclaré à la Chambre britannique des communes qu'il n'était pas de l'intérêt public de publier des chiffres au sujet des préparatifs militaires navals et aériens faits par le gouvernement des soviets.

**En Roumanie**  
Le parti national des paysans de Roumanie a décidé, au cours d'une assemblée, tenue à Klausenburg, de tenir, coûte que coûte et malgré l'interdiction du gouvernement libéral, le grand congrès des paysans convoqué, pour le 6 mai, à Alba Julia. On sait que ce congrès doit se terminer par la marche de 250.000 paysans sur Bucarest.

**Au Nicaragua**  
Suivant des télégrammes expédiés par les propriétaires de la mine d'or américaine de la Lamuz au Nicaragua, en date du 12 avril, le général Sandino a effectué un raid à Lamuz. Il s'est emparé de tout l'or, des marchandises et des animaux et a capturé tous les employés, ainsi que le sous-directeur de la mine.

**En Chine**  
Le département d'Etat a été informé par son représentant à Pékin que tous les Américains qui se trouvent en résidence dans la partie Nord-Est du Chantong ont été invités à se rendre d'urgence à Tche-Fou. La situation dans cette ville est d'ailleurs loin d'être rassurante, et le consul américain, qui redoute une attaque brusquée des bandits, a sollicité de son gouvernement l'envoi immédiat d'un navire de guerre. A l'appui de sa requête, il remarque que déjà, un croiseur japonais se trouve dans les eaux du port, et que le consul britannique a reçu de son gouvernement l'assurance que toutes les mesures vont être prises sans délai pour assurer la protection des sujets britanniques.

## Entre deux tours

**GLANES DANS LE CHAMP Electoral**  
On pourrait glaner bien des choses amusantes, dans les affiches, professions de foi, discours que fait maître la campagne électorale. En attendant que M. Léon Treich en fasse un recueil, notons-en quelques-unes :  
— Je dis toujours la vérité, affirmait l'autre jour un candidat dans une circonscription de la banlieue parisienne et si je le répète si souvent, c'est pour essayer de le prouver.  
Dans une réunion tenue par M. François-Poncet, l'autre soir, son concurrent socialiste apparut soudain à la tribune, et tenta de ramener à son programme les classes moyennes :  
— Le parti socialiste unifié seul, déclara-t-il, est le protecteur des classes moyennes... Et vous le savez, quand nous parlons de classes moyennes, nous voyons largement. Car enfin, un homme qui a 7 ou 800.000 francs, un million même, avant la guerre, c'était quelque chose, mais aujourd'hui !...

**EN PEU DE MOTS...**  
— Le gouvernement canadien a donné, à la province de Québec, le nom de de Lesseps, l'aviateur français, mort au Canada.  
— On annonce que dans la haute et basse Egypte, des vols de sauterelles occasionnent des dégâts aux plantations de coton.  
— A la suite de la décision rendant obligatoire la sentence arbitrale, des dizaines de mille de mineurs seraient licenciés dans la Ruhr.  
— Un tremblement de terre a détruit 2.000 maisons à Corinthe. Il y a 20 morts et 75 blessés. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions.  
— Sept personnes qui avaient pris le thé chez des amis à Lausanne ont été empoisonnées par une tarte à la crème.  
— Un raz-de-marée consécutif à un cyclone s'est produit sur les côtes de Madagascar. Un vapeur s'est échoué, des routes sont coupées.

**NOS ÉCHOS**  
Que l'Italie nous pardonne, mais on ne saurait nier qu'elle est la patrie des trains en retard. Il y a peu d'exemples qu'un train soit jamais arrivé dans une gare italienne à l'heure officiellement prévue.  
Il nous souvient d'avoir demandé, un soir, au chef de gare de Milan, à quelle heure devait arriver le train de Venise :  
— « Ma, oggi Signor ! » (Mais, aujourd'hui, monsieur !)  
Le train devait passer à 21 h. 15. Nous posions la question à 20 h. 50 environ. Mais nous avions affaire à un chef de gare qui n'était dépourvu ni d'expérience, ni de sagesse.  
Le Victor-Emmanuel III doit la vie au retard subi par son train. Quel sujet de délire de Sa Majesté oserait déplorer désormais la fantaisie des horaires ?

Dans un restaurant « Yddisch » de la rue des Rosiers, un soir. C'est une clientèle d'habités qui fréquentent la maison. Un monsieur allonge ses jambes sur deux chaises qui se trouvaient à proximité et interpelle ses voisins à tue-tête.  
Du haut de son comptoir, la patronne, Madame Weil, crie en français pour mieux marquer sa désapprobation :  
— Hé bien ! monsieur Blumenfeld, vous n'avez pas honte !...  
Monsieur Blumenfeld reste impassible.  
— Et si vous mangiez chez Mme Flambaum, au Faubourg Montmartre, qu'est-ce qu'elle dirait Mme Flambaum te fous toi tant cette tenue ?  
— Ce qu'elle dirait, Mme Flambaum, elle dirait : Monsieur Blumenfeld, est-ce que vous croyez être dans la gargote de Mme Weil ?

Le souvenir de votre libération à l'égard d'un créancier languissant dans son attente me paraissant trop lent à vous réfléchir ses intérêts souffrants, je viens, avant qu'après de vous ils dépérissent davantage, au nom et pour ce créancier, M. A., envers lequel vous êtes débiteur en principal de la somme de 175 fr. 50, réclamer contre un oubli qu'aurait pu prévenir une exactitude moins engourdie, sacrifiant à la méprisance, cela est possible, mais trop souvent à des allégations familiales aux débiteurs et épaissies d'innécessaires ajournements dans lesquels généralement pâlit, se perd ou se ruine le crédit le mieux établi.  
« Pour éviter d'en justifier le principe, tout en admettant la possibilité de la première hypothèse à votre égard, je vous prie, Monsieur, de ne pas différer plus longtemps votre délibération auprès de moi, à qui pouvoir a été donné de la rendre bien et dûment effectuée.  
« Dans son attente, j'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer. »

Le jeune étranger sautait, l'autre jour, dans un autobus en marche. La voiture étant complète en seconde classe, le receveur invita le nouveau venu à passer en première. En vain. Malgré trois sommations, aussi fermes que polies, l'étranger restait sur la plateforme et semblait ne rien entendre.  
Alors, le receveur sonna les deux coups brefs qui commandent l'arrêt. Mais le voyageur, invité à descendre, ne bougea pas.  
La patience des receveurs a des limites. En désespoir de cause, celui-ci eut recours aux vieilles imprécations :

« Descendez-vous, s'écria-t-il, oui ou non !  
L'étranger sourit, leva son chapeau et mit pied à terre.  
**Définition.**  
C'est un mot que le fils d'un de nos amis rapporta ces jours-ci du lycée. Dans la classe élémentaire, le professeur interrogeait un petit élève :  
— Qu'est-ce que l'eau ?  
L'enfant hésita un instant, puis, avec une parfaite candeur :  
— C'est un liquide sans couleur qui devient noir quand on se lave les mains dedans.  
LE LÉSEUR.

« Ce n'est point votre programme qui nous touche, mais seulement votre tactique.  
Enfin signalez en Alsace, à Altkirch, un candidat original : c'est M. Arnold Roll, spirite. Son étiquette est simple, mais dit tout : *Wettermacher durch Spiritismus*, ce qui veut dire qu'il fait la pluie et le beau temps, grâce au spiritisme.  
En a-t-il de la chance !

On a connu bien des candidats fantasistes depuis celui qui réclamait, à une élection municipale, que toutes les rues soient converties pour qu'on puisse sortir sans parapluie, jusqu'à celui qui déclarait faire vœu de chasteté pendant tout son mandat pour ne pas être troublé par le démon féminin, et celui-ci ne dépare pas la collection.

Il jette quelque gaieté au milieu de la lutte âpre et dure qui se poursuit contre les autonomistes, car ses compatriotes ne manquent pas de le mettre à l'épreuve. S'il fait beau, ils réclament la pluie, et s'il pleut, ils appellent le soleil.  
Le « Wettermacher » répond invariablement que l'incrédulité de ceux qui l'entourent arrête son fluide et il se retire. Lorsque le temps a changé, simplement si le vent s'est mis à souffler, ou s'est arrêté, il fait une nouvelle réunion et, alors, triomphe en s'attribuant la variation atmosphérique.

Il est cependant un résultat certain qu'il a obtenu sur « l'atmosphère électorale ». Dans une réunion, très mouvementée, il se leva et la bagarre qui menaçait se transforma en une tempête... d'éclats de rire.

M. Roux-Costadau est candidat dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Valence (Drôme). Il peut se maintenir au second tour avec des chances de succès. Certains de ses adversaires sont des « numéros », notamment le nommé Bochirol, qui ne fait pas cent mètres dans la circonscription sans le sénateur Perdrix.

Qu'as-tu fait de ton ange gardien, demande-t-on à Bochirol quand, par hasard, son sénateur n'est pas avec lui.

« Ce que parler veut dire. »  
Un jeune étranger sautait, l'autre jour, dans un autobus en marche. La voiture étant complète en seconde classe, le receveur invita le nouveau venu à passer en première. En vain. Malgré trois sommations, aussi fermes que polies, l'étranger restait sur la plateforme et semblait ne rien entendre.  
Alors, le receveur sonna les deux coups brefs qui commandent l'arrêt. Mais le voyageur, invité à descendre, ne bougea pas.  
La patience des receveurs a des limites. En désespoir de cause, celui-ci eut recours aux vieilles imprécations :

« Ce n'est point votre programme qui nous touche, mais seulement votre tactique.  
Enfin signalez en Alsace, à Altkirch, un candidat original : c'est M. Arnold Roll, spirite. Son étiquette est simple, mais dit tout : *Wettermacher durch Spiritismus*, ce qui veut dire qu'il fait la pluie et le beau temps, grâce au spiritisme.  
En a-t-il de la chance !

On a connu bien des candidats fantasistes depuis celui qui réclamait, à une élection municipale, que toutes les rues soient converties pour qu'on puisse sortir sans parapluie, jusqu'à celui qui déclarait faire vœu de chasteté pendant tout son mandat pour ne pas être troublé par le démon féminin, et celui-ci ne dépare pas la collection.

Il jette quelque gaieté au milieu de la lutte âpre et dure qui se poursuit contre les autonomistes, car ses compatriotes ne manquent pas de le mettre à l'épreuve. S'il fait beau, ils réclament la pluie, et s'il pleut, ils appellent le soleil.  
Le « Wettermacher » répond invariablement que l'incrédulité de ceux qui l'entourent arrête son fluide et il se retire. Lorsque le temps a changé, simplement si le vent s'est mis à souffler, ou s'est arrêté, il fait une nouvelle réunion et, alors, triomphe en s'attribuant la variation atmosphérique.

Il est cependant un résultat certain qu'il a obtenu sur « l'atmosphère électorale ». Dans une réunion, très mouvementée, il se leva et la bagarre qui menaçait se transforma en une tempête... d'éclats de rire.

M. Roux-Costadau est candidat dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Valence (Drôme). Il peut se maintenir au second tour avec des chances de succès. Certains de ses adversaires sont des « numéros », notamment le nommé Bochirol, qui ne fait pas cent mètres dans la circonscription sans le sénateur Perdrix.

Qu'as-tu fait de ton ange gardien, demande-t-on à Bochirol quand, par hasard, son sénateur n'est pas avec lui.

## Entre deux tours

**GLANES DANS LE CHAMP Electoral**  
On pourrait glaner bien des choses amusantes, dans les affiches, professions de foi, discours que fait maître la campagne électorale. En attendant que M. Léon Treich en fasse un recueil, notons-en quelques-unes :  
— Je dis toujours la vérité, affirmait l'autre jour un candidat dans une circonscription de la banlieue parisienne et si je le répète si souvent, c'est pour essayer de le prouver.  
Dans une réunion tenue par M. François-Poncet, l'autre soir, son concurrent socialiste apparut soudain à la tribune, et tenta de ramener à son programme les classes moyennes :  
— Le parti socialiste unifié seul, déclara-t-il, est le protecteur des classes moyennes... Et vous le savez, quand nous parlons de classes moyennes, nous voyons largement. Car enfin, un homme qui a 7 ou 800.000 francs, un million même, avant la guerre, c'était quelque chose, mais aujourd'hui !...

**EN PEU DE MOTS...**  
— Le gouvernement canadien a donné, à la province de Québec, le nom de de Lesseps, l'aviateur français, mort au Canada.  
— On annonce que dans la haute et basse Egypte, des vols de sauterelles occasionnent des dégâts aux plantations de coton.  
— A la suite de la décision rendant obligatoire la sentence arbitrale, des dizaines de mille de mineurs seraient licenciés dans la Ruhr.  
— Un tremblement de terre a détruit 2.000 maisons à Corinthe. Il y a 20 morts et 75 blessés. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions.  
— Sept personnes qui avaient pris le thé chez des amis à Lausanne ont été empoisonnées par une tarte à la crème.  
— Un raz-de-marée consécutif à un cyclone s'est produit sur les côtes de Madagascar. Un vapeur s'est échoué, des routes sont coupées.

**NOS ÉCHOS**  
Que l'Italie nous pardonne, mais on ne saurait nier qu'elle est la patrie des trains en retard. Il y a peu d'exemples qu'un train soit jamais arrivé dans une gare italienne à l'heure officiellement prévue.  
Il nous souvient d'avoir demandé, un soir, au chef de gare de Milan, à quelle heure devait arriver le train de Venise :  
— « Ma, oggi Signor ! » (Mais, aujourd'hui, monsieur !)  
Le train devait passer à 21 h. 15. Nous posions la question à 20 h. 50 environ. Mais nous avions affaire à un chef de gare qui n'était dépourvu ni d'expérience, ni de sagesse.  
Le Victor-Emmanuel III doit la vie au retard subi par son train. Quel sujet de délire de Sa Majesté oserait déplorer désormais la fantaisie des horaires ?

Dans un restaurant « Yddisch » de la rue des Rosiers, un soir. C'est une clientèle d'habités qui fréquentent la maison. Un monsieur allonge ses jambes sur deux chaises qui se trouvaient à proximité et interpelle ses voisins à tue-tête.  
Du haut de son comptoir, la patronne, Madame Weil, crie en français pour mieux marquer sa désapprobation :  
— Hé bien ! monsieur Blumenfeld, vous n'avez pas honte !...  
Monsieur Blumenfeld reste impassible.  
— Et si vous mangiez chez Mme Flambaum, au Faubourg Montmartre, qu'est-ce qu'elle dirait Mme Flambaum te fous toi tant cette tenue ?  
— Ce qu'elle dirait, Mme Flambaum, elle dirait : Monsieur Blumenfeld, est-ce que vous croyez être dans la gargote de Mme Weil ?

Le souvenir de votre libération à l'égard d'un créancier languissant dans son attente me paraissant trop lent à vous réfléchir ses intérêts souffrants, je viens, avant qu'après de vous ils dépérissent davantage, au nom et pour ce créancier, M. A., envers lequel vous êtes débiteur en principal de la somme de 175 fr. 50, réclamer contre un oubli qu'aurait pu prévenir une exactitude moins engourdie, sacrifiant à la méprisance, cela est possible, mais trop souvent à des allégations familiales aux débiteurs et épaissies d'innécessaires ajournements dans lesquels généralement pâlit, se perd ou se ruine le crédit le mieux établi.  
« Pour éviter d'en justifier le principe, tout en admettant la possibilité de la première hypothèse à votre égard, je vous prie, Monsieur, de ne pas différer plus longtemps votre délibération auprès de moi, à qui pouvoir a été donné de la rendre bien et dûment effectuée.  
« Dans son attente, j'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer. »

Le jeune étranger sautait, l'autre jour, dans un autobus en marche. La voiture étant complète en seconde classe, le receveur invita le nouveau venu à passer en première. En vain. Malgré trois sommations, aussi fermes que polies, l'étranger restait sur la plateforme et semblait ne rien entendre.  
Alors, le receveur sonna les deux coups brefs qui commandent l'arrêt. Mais le voyageur, invité à descendre, ne bougea pas.  
La patience des receveurs a des limites. En désespoir de cause, celui-ci eut recours aux vieilles imprécations :

« Descendez-vous, s'écria-t-il, oui ou non !  
L'étranger sourit, leva son chapeau et mit pied à terre.  
**Définition.**  
C'est un mot que le fils d'un de nos amis rapporta ces jours-ci du lycée. Dans la classe élémentaire, le professeur interrogeait un petit élève :  
— Qu'est-ce que l'eau ?  
L'enfant hésita un instant, puis, avec une parfaite candeur :  
— C'est un liquide sans couleur qui devient noir quand on se lave les mains dedans.  
LE LÉSEUR.

« Ce n'est point votre programme qui nous touche, mais seulement votre tactique.  
Enfin signalez en Alsace, à Altkirch, un candidat original : c'est M. Arnold Roll, spirite. Son étiquette est simple, mais dit tout : *Wettermacher durch Spiritismus*, ce qui veut dire qu'il fait la pluie et le beau temps, grâce au spiritisme.  
En a-t-il de la chance !

On a connu bien des candidats fantasistes depuis celui qui réclamait, à une élection municipale, que toutes les rues soient converties pour qu'on puisse sortir sans parapluie, jusqu'à celui qui déclarait faire vœu de chasteté pendant tout son mandat pour ne pas être troublé par le démon féminin, et celui-ci ne dépare pas la collection.

Il jette quelque gaieté au milieu de la lutte âpre et dure qui se poursuit contre les autonomistes, car ses compatriotes ne manquent pas de le mettre à l'épreuve. S'il fait beau, ils réclament la pluie, et s'il pleut, ils appellent le soleil.  
Le « Wettermacher » répond invariablement que l'incrédulité de ceux qui l'entourent arrête son fluide et il se retire. Lorsque le temps a changé, simplement si le vent s'est mis à souffler, ou s'est arrêté, il fait une nouvelle réunion et, alors, triomphe en s'attribuant la variation atmosphérique.

Il est cependant un résultat certain qu'il a obtenu sur « l'atmosphère électorale ». Dans une réunion, très mouvementée, il se leva et la bagarre qui menaçait se transforma en une tempête... d'éclats de rire.

M. Roux-Costadau est candidat dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Valence (Drôme). Il peut se maintenir au second tour avec des chances de succès. Certains de ses adversaires sont des « numéros », notamment le nommé Bochirol, qui ne fait pas cent mètres dans la circonscription sans le sénateur Perdrix.

Qu'as-tu fait de ton ange gardien, demande-t-on à Bochirol quand, par hasard, son sénateur n'est pas avec lui.

« Ce que parler veut dire. »  
Un jeune étranger sautait, l'autre jour, dans un autobus en marche. La voiture étant complète en seconde classe, le receveur invita le nouveau venu à passer en première. En vain. Malgré trois sommations, aussi fermes que polies, l'étranger restait sur la plateforme et semblait ne rien entendre.  
Alors, le receveur sonna les deux coups brefs qui commandent l'arrêt. Mais le voyageur, invité à descendre, ne bougea pas.  
La patience des receveurs a des limites. En désespoir de cause, celui-ci eut recours aux vieilles imprécations :

« Descendez-vous, s'écria-t-il, oui ou non !  
L'étranger sourit, leva son chapeau et mit pied à terre.  
**Définition.**  
C'est un mot que le fils d'un de nos amis rapporta ces jours-ci du lycée. Dans la classe élémentaire, le professeur interrogeait un petit élève :  
— Qu'est-ce que l'eau ?  
L'enfant hésita un instant, puis, avec une parfaite candeur :  
— C'est un liquide sans couleur qui devient noir quand on se lave les mains dedans.  
LE LÉSEUR.

« Ce n'est point votre programme qui nous touche, mais seulement votre tactique.  
Enfin signalez en Alsace, à Altkirch, un candidat original : c'est M. Arnold Roll, spirite. Son étiquette est simple, mais dit tout : *Wettermacher durch Spiritismus*, ce qui veut dire qu'il fait la pluie et le beau temps, grâce au spiritisme.  
En a-t-il de la chance !

On a connu bien des candidats fantasistes depuis celui qui réclamait, à une élection municipale, que toutes les rues soient converties pour qu'on puisse sortir sans parapluie, jusqu'à celui qui déclarait faire vœu de chasteté pendant tout son mandat pour ne pas être troublé par le démon féminin, et celui-ci ne dépare pas la collection.

Il jette quelque gaieté au milieu de la lutte âpre et dure qui se poursuit contre les autonomistes, car ses compatriotes ne manquent pas de le mettre à l'épreuve. S'il fait beau, ils réclament la pluie, et s'il pleut, ils appellent le soleil.  
Le « Wettermacher » répond invariablement que l'incrédulité de ceux qui l'entourent arrête son fluide et il se retire. Lorsque le temps a changé, simplement si le vent s'est mis à souffler, ou s'est arrêté, il fait une nouvelle réunion et, alors, triomphe en s'attribuant la variation atmosphérique.

Il est cependant un résultat certain qu'il a obtenu sur « l'atmosphère électorale ». Dans une réunion, très mouvementée, il se leva et la bagarre qui menaçait se transforma en une tempête... d'éclats de rire.

M. Roux-Costadau est candidat dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Valence (Drôme). Il peut se maintenir au second tour avec des chances de succès. Certains de ses adversaires sont des « numéros », notamment le nommé Bochirol, qui ne fait pas cent mètres dans la circonscription sans le sénateur Perdrix.

# Chronique Electorale

## Contre la réaction

### LES ÉLUS AUX ÉLECTEURS

**Sénateurs, député et conseillers généraux indiquent le devoir aux républicains de l'arrondissement de Figeac**

MM. de Monzie, Loubet et Fontanille, sénateurs ; J.-L. Malvy, député ; Laparra, Docteur Larnaudie, Docteur Pezet, et Roussille, conseillers généraux, adressent aux électeurs républicains de l'arrondissement de Figeac l'éloquent appel suivant :

La campagne de violence, de haine, de calomnies et de mensonges menée par la presse de droite contre le parti républicain démontre l'inutile effort tenté par nos adversaires pour reprendre le pouvoir. Toutes leurs manœuvres, tous leurs actes de pression ne leur ont même pas permis de regrouper, sur le nom de l'ancien collègue du prince Murat, le nombre de suffrages qu'ils avaient obtenus en 1924. Les Républicains au contraire, ont maintenu intacts leurs positions.

Le désistement loyal, spontané et sans réserves du parti socialiste en faveur de l'unique Candidat des Républicains, Armand Bouat, assure à ce dernier une majorité certaine et imposante le 29 avril prochain.

Depuis l'avènement de la République, l'arrondissement de Figeac a toujours donné une grosse majorité aux candidats des Républicains. Pas une seule fois les partis de droite n'ont triomphé dans notre arrondissement. Il en sera de même le 29

avril. Les Républicains unis de 1928 voudront aussi, comme leurs aînés, barrer la route à la réaction qui est toute groupée derrière « le républicain bonapartiste » Delmas.

Républicains, vous n'oublierez pas que le retour au Pouvoir des Partis de droite compromettrait au plus haut point non seulement la paix du monde, bien suprême des peuples auquel nous sommes tout particulièrement attachés, mais encore la situation financière de la France qu'ils avaient gravement compromise, de 1919 à 1924, par les gaspillages honteux qu'ils avaient tolérés.

Républicains, tous au Drapeau ! Pas d'abstention !

Méfiez-vous des fausses interprétations, des calomnies et des mensonges que nos adversaires aux abois ne manqueront pas de lancer à la dernière heure sans nous donner le temps de les démentir.

Votons en masse pour le citoyen Armand Bouat, pour la République contre la Réaction.

DE MONZIE, FONTANILLE, LOUBET, Sénateurs.

J.-L. MALVY, Député.

LAPARRA, Docteur LARNAUDIE, Docteur PEZET, ROUSSILLE, Conseillers Généraux.

## VERS LA VICTOIRE

### PAR L'UNION DES RÉPUBLICAINS

**M. Charpentier se désiste en faveur de M. Bouat qui fait appel à toutes les forces de gauche.**

En vue du scrutin de ballottage du 29 avril, M. Armand Bouat adresse aux électeurs l'appel suivant :

Citoyens,

Dans l'arrondissement de Figeac, comme dans toute la France, les partis de droite ont fourni le maximum d'effort pour entraver le mouvement normal de la démocratie dans le sens du progrès social. Malgré cet effort, malgré l'abjecte campagne de calomnie et de mensonge menée contre moi par toute la presse de droite, M. Delmas n'a pas retrouvé ses voix de 1924.

Les suffrages socialistes additionnés aux miens nous assurent une majorité de 1.770 voix.

Les républicains de toutes nuances ont, pour le premier tour, déployé leurs drapeaux respectifs et confronté au grand jour leurs doctrines, alors que leurs éternels adversaires se confiaient dans l'ombre d'une prudente réserve et dans un programme à dessin vague et obscur. Il importe maintenant que tous les républicains, conscients du péril commun, se ressaisissent et adoptent, en présence du même danger qu'après 1919, une même tactique d'union pour l'opposer à l'union de toutes les forces de droite.

C'est ce qu'a compris le parti socialiste de l'arrondissement de Figeac, dont le candidat, le citoyen Charpentier, respectant avec une absolue loyauté les engagements pris de part et d'autre, se désiste en ma faveur avec l'unanimité approbation de ses camarades de combat.

En remerciant les électeurs qui m'ont maintenu le 22 avril la confiance qu'ils m'avaient accordée en 1924, je leur demande de persévérer dimanche prochain dans leur effort démocratique.

Républicains,

Vous voterez dimanche prochain contre les puissances d'argent, contre les forces d'obscurantisme et de régression sociale.

Au bloc de toutes les droites, opposons l'union indissoluble de toutes les gauches et le succès du 29 avril est certain !

Tous aux Urnes ! Pas d'abstention !

Vive l'arrondissement républicain de Figeac !  
Vive la République Démocratique et Sociale !

Armand BOUAT

Député sortant, Chevalier de la Légion d'Honneur, Président de l'Office Agricole Départemental, Conseiller Général, Candidat des Partis de Gauche.

## CONTRE LES MANŒUVRES

### DE LA DERNIÈRE HEURE

Et ! oui, il faut encore le dire ! Il faut, surtout, que les électeurs républicains nous écoutent !

Attention, républicains ! Attention aux manœuvres de la dernière heure. Je sais que cette recommandation fait sourire ! Mais je sais surtout qu'on a tort de ne pas la prendre au sérieux.

Nous ne pouvons pourtant pas inventer des mots nouveaux pour désigner une chose ancienne. Et si nous répétons toujours la même chose, c'est tout simplement parce que c'est toujours la même chose.

Les moyens employés par nos adversaires ne changent pas beaucoup. Le mensonge, tantôt brutal et cynique, tantôt subtil et sournois. La calomnie aux mille visages et aux formes innombrables... Ces procédés, auxquels nous sommes accoutumés, n'ont qu'un danger limité quand nous sommes en mesure de répondre. Alors, nous opposons la vérité à la diffamation et nous sommes tranquilles sur le résultat.

Mais, c'est vers la fin des campagnes électorales que nos adversaires tentent leurs « sales coups ». Ils les préparent dans le secret. Ils attendent soigneusement le moment où toute discussion est devenue impossible et où l'on n'a même plus le temps de démentir.

Alors, la « dernière heure » étant venue, ils lancent quelque vilaine calomnie habilement présentée...

Voilà, républicains, contre quoi nous tenons à nous mettre en garde ! La formule peut vous paraître usée, mais ce qui ne l'est pas, ce sont les tristes et vilaines besognes qu'elle dénote.

Nous vous le disons parce que nous le savons. Nos adversaires sont décidés à tout pour forcer le succès, pour violer la fortune...

Il est très probable qu'ils ont médité quelque manœuvre. Sous quelle forme se produira-t-elle ? C'est ce que nous ignorons, bien entendu !

Mensonge, racontar, calomnie, fausse nouvelle ?... Tenez-vous en garde contre tout. Et nous vous demandons avec insistance de considérer comme faux tout ce qui viendra du côté réactionnaire à partir du moment où nous ne serons plus en mesure de lui répondre.

Ne pas les croire, c'est la seule manière que vous ayez de ne être pas trompé.

Voter pour M. Armand Bouat, c'est la seule manière que vous ayez d'accomplir un acte de justice et de raison en même temps que votre devoir républicain.

## Calomnies et Mensonges

### SOLENNELLE PROTESTATION

Que les réactionnaires soient mécontents, c'est une démonstration qui n'est plus à faire. Qu'ils soient bêtes, ils viennent eux-mêmes de le démontrer.

Les calomnies qu'ils font circuler contre M. Bouat ont bien le caractère de la bassesse et de la friponnerie. Mais elles sont en même temps d'une stupidité qui est comme le contre-poison de leur venin.

M. Bouat, murmurent-ils, serait le stipendié et l'obligé des Groupements Economiques et Commerciaux. Il serait subventionné par eux.

Notez que ces mêmes gens ont fait grief à M. Bouat d'une fortune qui lui permet, disaient-ils, toutes les fantaisies.

Alors ? S'il est si riche que ça, qu'a-t-il besoin de subvention ? Et s'il quémmande de l'argent, c'est donc qu'il n'est pas riche !

A quel moment les réactionnaires ont-ils menti ? — Ils ont menti tout le temps.

M. Bouat stipendié du Groupement des Intérêts Economiques !!! C'est non seulement mensonger, ce n'est même pas vraisemblable.

Le Groupement Billiet fait en effet une politique réactionnaire qui est à l'encontre de la politique démocratique du citoyen Bouat. Le Groupement Billiet n'en aurait vraiment pas pour son argent. Et il n'a pas l'habitude, croyons-nous, de distribuer ses fonds à ses adversaires !

Enfin sur quel fait, sur quelle apparence de fait, les menteurs réactionnaires appuyent-ils leurs insinuations ? Ils ne prennent même pas la peine de tenter une justification. Ils n'invoquent rien. Ils n'apportent pas la moitié du commencement d'une preuve.

Mais nous élevons auprès des électeurs républicains une solennelle protestation contre ces mensonges. M. Bouat, lui aussi, s'adresse à la loyauté des républicains et à leur esprit de justice. Il met au défi ses adversaires d'apporter un seul fait à l'appui de leurs accusations.

Et comme ils sont hors d'état de le faire, le corps électoral portera sur ces procédés et leurs auteurs responsables la condamnation méprisante qu'ils méritent.

M. Bouat sera vengé le 29 avril par l'élection triomphale que lui assureront tous les républicains, tous les démocrates de l'arrondissement.

## NE FAITES PAS CETTE SOTTISE ET CETTE INJUSTICE

Les élus républicains ont compris la gravité de l'heure et ont voulu la faire sentir aux électeurs...

De cette préoccupation très noble est sorti l'appel dont nous publions d'autre part le texte et que nul républicain ne lira sans émotion.

L'arrondissement de Figeac se trouve à un moment de son histoire où sont mis en question à la fois ses intérêts matériels et son honneur politique.

Il vaut bien la peine qu'on en parle. Les Chefs politiques, représentants de l'opinion, ont donc accompli un devoir de leur charge en donnant aux électeurs un avertissement et en leur signalant un danger.

L'histoire de l'arrondissement est une longue fidélité à la République. On n'y trouve pas un acte de faiblesse. A travers toutes les péripéties et toutes les luttes il s'est maintenu ferme dans sa tradition et, même aux heures les plus troubles et les plus incertaines, il n'a pas marqué une hésitation.

Il s'agit de savoir si le 29 avril prochain il va renier tout ce passé !

Voilà pourtant ce qu'on ose en attendre quand on lui demande de se choisir pour représentant M. Delmas lequel ne pourrait être à la Chambre qu'un instrument au service des réactionnaires et de la cause antirépublicaine.

Telle est, ramenée à ses termes simples, la signification du vote que des hypocrites lui proposent comme une manifestation d'union et de concorde.

Les électeurs d'aujourd'hui ne répudieraient pas leurs aînés. Ils ne se rendront pas coupables d'un pareil reniement et n'écriront pas cette page honteuse dans les glorieuses annales de leur pays.

Après ce premier avertissement des élus, il en est un autre sur lequel nous sommes mieux placés qu'eux pour insister.

Que les électeurs de l'arrondissement pensent à ceci. Il faut une étroite et cordiale solidarité dans l'action des représentants d'une collectivité pour qu'elle soit utile et productive.

Cette solidarité amicale existe aujourd'hui. Sénateurs, député, conseillers généraux travaillent d'accord. Ils sont unis dans le même effort pour la défense des mêmes intérêts. Croit-on que cela ne serve pas à l'arrondissement ?

Quant il faut empêcher un mal ou obtenir un bien croit-on que la concentration de ces efforts conjugués soit inutile au succès de l'entreprise ?

La vérité c'est qu'elle est indispensable. On a déjà assez de mal à abattre quand tous marchent d'accord. Que serait-ce si chacun tirait de son côté ?

En ! bien, électeurs, c'est cette solidarité qu'on vous convie à briser. Voilà l'œuvre stupide et malfaisante qu'on veut vous faire faire !

Si vous nommiez M. Delmas, vous mettriez un député réactionnaire au milieu d'élus républicains. Vous introduiriez la division et la discorde là où il faut l'entente et l'accord. Ils se combattraient au lieu de s'aider et c'est vous qui en souffrirez !

Les hommes qui vous proposent cela ne sont pas vos amis. Ils ne se soucient pas de vos intérêts, mais de leurs ambitions et de leurs rançunes.

Vous ne les écoutez pas ! Vous voterez pour M. Bouat, pour l'irréprochable républicain, pour l'homme de travail, de valeur et de dévouement qui n'a cessé de mériter votre confiance et à qui vous la renouvellerez.

Ce faisant, vous aurez bien travaillé pour votre arrondissement et pour la République.

## ARRONDISSEMENT DE GOURDON

### REMERCIEMENTS DE M. MALVY

M. Malvy député du Lot, adresse aux républicains de l'arrondissement de Gourdon les remerciements suivants :

Mes Chers Concitoyens,

Il m'est impossible de vous exprimer, comme je le voudrais, tout ce que je ressens de gratitude, de reconnaissance, pour les vaillants et courageux républicains qui, méprisant toutes les attaques, tous les mensonges, toutes les calomnies, viennent de me renouveler leur estime et leur confiance à une imposante et magnifique majorité.

Vous avez, une fois de plus, barré la route aux tentatives haineuses de la réaction.

Vous avez affirmé sur mon nom votre foi démocratique, votre désir de justice, de mieux être et de paix.

Vous avez préféré, pour notre petit Quercy, la politique des réalisations progressives à celle de folles promesses et de démagogie.

Votre sympathie, votre confiance me dictent mon devoir.

Fort de l'autorité que vous m'avez donnée, je poursuivrai au Parlement, avec une force encore accrue, l'œuvre de justice républicaine et sociale qui répond à notre idéal commun de fraternité et de paix.

## CAHORS

### ELECTIONS LEGISLATIVES

#### Proclamation des résultats

La Commission de recensement général des votes du scrutin législatif de dimanche, 22 avril, s'est réunie mardi soir, à 3 heures, sous la présidence de M. Testas, juge au tribunal départemental de Cahors.

Après examen, la Commission a proclamé les résultats suivants :

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Inscrits : 22.195. Votants : 18.649.  
Suffrages exprimés : 18.371.  
Majorité absolue : 9.186.  
Ont obtenu :  
MM. Calmon ..... 5.792  
Delport ..... 4.539  
Crabot ..... 3.935  
Besse ..... 3.560  
Lautard ..... 414  
Sambat ..... 131

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Inscrits : 19.231. Votants : 16.379.  
Suffrages exprimés : 16.214.  
Majorité absolue : 8.108.  
Ont obtenu :  
MM. Delmas ..... 7.110  
Bouat ..... 6.395  
Charpentier ..... 2.478  
Forestié ..... 231

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Inscrits : 16.654. Votants : 14.032.  
Suffrages exprimés : 13.853.  
Majorité absolue : 6.927.  
Ont obtenu :  
MM. Malvy ..... 8.517  
Vaissié ..... 4.621  
Bourriane ..... 423  
Bonafous ..... 291  
Pasquie ..... 4

## A la mémoire de M. Ernest Talou

Mercredi, à l'audience du tribunal civil de Cahors, M. Tiffon, Procureur de la République, tenant le siège du ministère public, a prononcé, en termes élevés, l'éloge funèbre de M. Ernest Talou, avocat, décédé. Il a présenté à la famille et au barreau du Lot l'hommage de ses sentiments attristés et de ses vives condoléances et a proposé de lever l'audience en signe de deuil.

M. Testas, président de l'audience, s'est associé à l'éloge prononcé par M. Tiffon et au nom du Tribunal a présenté à la famille et au barreau ses condoléances.

L'audience a été ensuite levée.

## Compatriote

Notre jeune compatriote M. Jean Gaillard, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, a été reçu au concours du surnuméraire des Contributions indirectes, est nommé surnuméraire à Bourges.

## Nos félicitations.

Pour la Caisse d'amortissement

Nous avons annoncé que du 15 au 31 mai prochain la Caisse d'amortissement mettra en vente un timbre spécial. Ce timbre, vendu 10 francs, comporte pour une valeur d'affranchissement de 1 fr. 50, une surcharge de 8 fr. 50 qui aidera la Caisse autonome à poursuivre son action d'amortissement.

Rappelons à cette occasion que, jusqu'au 30 septembre 1928, des timbres surchargés sont vendus au profit de la Caisse d'amortissement dans tous les bureaux de postes.

Précisons que les séries sont les suivantes : timbre des types Semeuse, mail bleu, 0,40, surcharge 0 fr. 10 ; Semeuse azuré vert 0 fr. 50, surcharge 0 fr. 25 ; Pasteur rouge 1 fr. 50, surcharge 0 fr. 50. Les collectionneurs doivent s'empresser d'acheter ces différents types de timbres.

## La prochaine émission de timbre spécial de la Caisse d'amortissement

Du 15 au 31 mai prochain, la Caisse d'amortissement mettra en vente un timbre spécial dans tous les bureaux de postes. Ce timbre, vendu 10 francs, comporte pour une valeur d'affranchissement de 1 fr. 50 une surcharge de 8 fr. 50 qui aidera la Caisse autonome à poursuivre son action d'amortissement.

Rappelons à cette occasion que jusqu'au 30 septembre 1928 des timbres surchargés sont vendus au profit de la Caisse d'amortissement dans tous les bureaux de postes. Les séries surchargées sont les suivantes : Timbres des types « Semeuse », fond mail bleu (0 fr. 40, surcharge 0 fr. 10) ; Semeuse azuré vert (0 fr. 50, surcharge 0 fr. 25) ; Pasteur rouge (1 fr. 50, surcharge 0 fr. 50).

## L'intérêt des Bons de la Défense à deux ans fixés à 4 p. cent

Le « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel, à partir du 25 avril 1928 et jusqu'à décision contraire, le taux annuel d'intérêt des bons de la Défense nationale à deux ans d'échéance est fixé à 4 0/0.

Les intérêts des bons de la Défense nationale continueront à être payables par anticipation.

## Service des étapes

M. Blachère, chef de bataillon d'infanterie de réserve est affecté dans le service des chemins de fer et des étapes de la 17<sup>e</sup> région.

Vous pouvez compter sur moi.

Je suis à vous du plus profond de mon cœur.

Vive l'arrondissement de Gourdon. Vive la République démocratique et sociale.

Jean-Louis MALVY.

## Fin de fugue

### LE NOTAIRE PERGOT EST ARRÊTÉ

La fugue du notaire Pergot est terminée. On sait que le notaire de Cahors, arrêté pour des abus de confiance commis au préjudice de plusieurs clients, avait été écondu à la prison de Cahors.

Malade, M. Pergot avait été transféré à l'hôpital où il resta, sagement, en traitement pendant quelques jours. Un matin, au réveil, les infirmiers constatèrent que le malade Pergot n'était pas dans son lit.

On le chercha, en vain, dans l'établissement, mais, peu après, on découvrit que Pergot avait dû s'évader par la fenêtre des lieux d'aisances qui donne sur le jardin en bordure de la rue Wilson.

Depuis, toutes les recherches furent inutiles. Pergot restait introuvable.

Il y a 15 jours environ, le Parquet du Lot était informé qu'un cadavre avait été retiré de la Garonne, au Mas d'Agenais et comme personne ne pouvait indiquer l'identité de ce cadavre, on se demanda si, par hasard, ce ne serait pas le corps du notaire Pergot.

Les suppositions étaient mal fondées. Après enquête, on parvint à établir l'identité du corps repêché qui était celui d'un ouvrier de la région d'Agen.

Pergot courait toujours, ou, plutôt, se tenait bien caché dans son trou.

Mais tout a une fin. La Police mobile de Perpignan courait après Pergot. Elle le cherchait. Elle l'a trouvé lundi, à Perpignan où son arrestation fut opérée sur le champ.

Pergot résidait-il dans cette ville depuis son départ de l'hôpital ? On le saura bientôt ; comme, probablement, aussi, on saura de quelle façon il a pu fausser compagnie aux infirmiers de l'établissement hospitalier de notre ville.

Il sera ramené à Cahors et enfermé, cette fois-ci, à la prison, en attendant sa comparution devant la Cour d'assises.

## Société des Etudes du Lot

Séance du 27 février 1928

Présidence de M. DAYMARD

Cette séance extraordinaire a été convoquée spécialement pour décider de la tenue à Cahors, fin juillet, du X<sup>e</sup> Congrès d'Histoire et d'Archéologie de l'Union des Sociétés du Sud-Ouest.

Après avoir entendu M. Grangé, président, qui fournit des explications sur le Congrès et donne lecture d'une lettre de M. de Cuniac, délégué de la Société, auprès de l'Union, à Bordeaux, détaillant le programme posé.

La Compagnie décide d'accepter la charge de l'organisation de ce Congrès, qui aura lieu dans la deuxième quinzaine de juillet.

Le Comité d'Organisation de cette manifestation est composé de MM. Daynard et Eugène Grangé, présidents semestriels ; M<sup>rs</sup> Bergougnoux, abbé Sol, Saint-Marty, anciens présidents ; Lamblot, trésorier, Calmon, archiviste, Guilhamon, secrétaire général, Bergon, secrétaire des séances, abbé Sabrier, Rigaudières, membres.

Ce Comité est chargé de toute l'organisation du Congrès.

## Séance du 5 mars 1928

Présidence de M. DAYMARD

Sont présents : MM. Calmon, Lamblot, Lescure, Boussac, Saint-Marty, abbé Sol, Garnier, Guilhamon, Daynard, Bergon.

M. le docteur Constant, M. le chanoine Bos et M. Lucie, présentés à une précédente séance, sont admis membres de la Société.

M. le chanoine Foissac fait lire une aimable lettre de M. Malrieu, de Figeac, récemment admis.

M. l'abbé Sol fait connaître que la construction de l'Eglise de l'abbaye de Chancelade, remonte à Alain de Solminhac, qui fit construire le couvent, qui comprenait jadis, avant qu'il fût démolé par les révolutionnaires en 1793, l'hôtellerie pour les étrangers, le cuvier et les écuries. En face l'église se trouve une petite église du XII<sup>e</sup> siècle, admirablement conservée.

A ce propos, M. l'abbé Sol signale certaines guérisons, d'après les mémoires du père des Evernes, guérisons attribuées à Alain de Solminhac, et il cite des exemples de guérisons obtenues sous l'invocation du bienheureux.

M. Calmon fait connaître qu'il a pu identifier, grâce à l'obligeance de notre confrère, M. Dablane, deux nouveaux cachets en acier, l'un appartenant à la Congrégation de la Mission (Lazaristes), l'autre représentant les armes de Cahors, au XVII<sup>e</sup> siècle.

M. Calmon donne à ce sujet un aperçu sur les armoiries de Cahors, à travers les siècles, depuis 1201 jusqu'en 1700.

Les deux sceaux sont légèrement usés et seront déposés au Musée.

## Désagréable surprise

Mardi soir, une jeune fille descendait de l'Hôtel-de-Ville lorsqu'un moment où elle débouchait du péristyle, pour se diriger sur le Boulevard, une bicyclette apparut. Elle ne se rendit pas compte que le vélo était conduit à la main par le cycliste. Mais la jeune fille, surprise, voulut se garer, et dans sa précipitation, elle glissa et tomba.

Elle se releva aussitôt, et, heureusement, sans mal.

Un éboulement

Dans la nuit de samedi à dimanche, des voyageurs en automobile, venant de Cahors, trouvèrent la route nationale encombrée entre Puy-l'Évêque et Prayssac, à l'endroit dit que les « Roches de Pescadoires ».

Albas

Accident d'auto. — Lundi, vers midi, M. Milhau, maître boulanger à Castelnaud, portait, avec son auto, accompagné de son beau-père, M. Cayla, du pain à son dépôt d'Albas.

Puy-l'Évêque

Etat civil. — Publication de mariage entre Louis Delpech, cultivateur à Pech Sarrat et Laurence Pradel, cultivatrice à Raynal, commune des Junies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Service d'incendie. — Nous sommes heureux de porter à la connaissance du public que la Municipalité, soucieuse d'apporter au service de protection en cas d'incendie, toutes les améliorations nécessaires, tant au point de vue de la rapidité d'organisation qu'à l'efficacité même du secours, va faire procéder aujourd'hui, vendredi, à 5 heures de l'après-midi, sur le quai des Cordeliers, à des essais d'une moto-pompe de Dion-Bouton.

Incendie

La gendarmerie de Luzech a informé le Parquet qu'un incendie avait éclaté à Luzech, dans l'immeuble Lugon. Le feu a pris dans la cuisine de l'appartement d'une locataire Mme Marie Vialatte.

Le temps

La « lune rousse » a fait des siennes. De vieux agriculteurs disaient : « Si durant la « lune rousse », il fait beau, rien à craindre. Mais s'il vient à pleuvoir, gare à la gelée. »

Chronique des Théâtres

CYRANO DE BERGERAC

Au Théâtre Municipal, le samedi 28 Avril, représentation officielle du Théâtre de la Porte Saint-Martin, avec Ph. Rolla et Mademoiselle Laroche.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (2<sup>e</sup>)

Arrondissement de Cahors

Cazals

Fête sportive. — Comme il est de tradition depuis plusieurs années, notre Société « l'Avenir Cazalais » organise une fête populaire des sports, qui aura lieu le dimanche 6 mai.

Luzech

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Rigal, décédé au bourg de Caix, à l'âge de 80 ans.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Commencement d'Incendie. — Dans la nuit du 23 avril, vers 23 heures, le feu s'est déclaré dans la grange de la ferme de la Pousie, appartenant à M. Daynac, ancien magistrat à Gourdon.

Salviac

Les travaux de l'abreuvoir-lavoir. — Le dimanche 13 mai 1928, à 11 heures, aura lieu à la mairie de Salviac l'adjudication au rabais, en un lot, et sur soumission cachetée, des travaux de construction de l'abreuvoir-lavoir.

Dégagnac

Accident du travail. — M. Urbain Delord, du village de Saint-Avit, près Dégagnac, employé chez M. Salvan, entrepreneur de travaux publics à Dégagnac, occupé à réduire un bloc de pierre, a été blessé par un éclat qui, s'étant brusquement détaché, l'a blessé gravement à l'œil gauche.

Renseignements

Les travaux sur les routes doivent être signalés aux automobilistes

Un automobiliste suivait en auto la route nationale, Soudain, sa voiture dérappa, fit un tête-à-queue et se renversa, les roues en l'air. A cet endroit, la route était enduite de goudron fraîchement répandu.

La victime de l'accident s'adressa au Conseil de préfecture de son département et obtint une condamnation de l'Etat à 12.000 francs de dommages-intérêts.

Le ministre des travaux publics s'est prononcé devant le Conseil d'Etat. Mais le Conseil a estimé que l'accident devait être imputé à la fois au fait que l'Administration, engageant ainsi la responsabilité de l'Etat, n'avait pas indiqué par un signal apparent l'état de la route, et à une fausse manœuvre du conducteur.

Par décret en date du 24 février des modifications sont apportées aux tarifs de soldes des sous-officiers à soldes mensuelles des troupes métropolitaines et coloniales.

Les nouveaux tarifs comportent une élévation moyenne de 1.360 francs par an sur ceux antérieurs au 1<sup>er</sup> juin 1927.

Par rapport à ses derniers tarifs, l'augmentation qu'avait apportée la loi du 16 juillet 1927 sera donc sensiblement doublée.

Il est rappelé aux jeunes gens récemment libérés du service militaire et notamment à ceux qui n'ont pu trouver encore dans la vie civile l'emploi escompté, qu'ils ont la faculté de rengager dans les troupes coloniales.

Ils bénéficieront ainsi des avantages offerts à ceux qui viennent aux troupes coloniales : primes importantes en argent, beaux voyages, possibilité de trouver aux colonies, après libération sur place, une situation civile intéressante et rémunératrice.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de Recrutement.

Engagements dans les troupes coloniales

L'expérience a montré que les deux périodes pendant lesquelles peuvent être souscrits, au cours de l'année, les engagements spéciaux de deux ans dans les troupes coloniales par les jeunes gens du contingent désireux d'accomplir leur service militaire légal aux colonies sont d'une durée trop courte.

Le Ministre a décidé, en conséquence, qu'à l'avenir ces engagements pourraient être reçus respectivement du 20 avril au 9 mai inclus, au lieu du 1<sup>er</sup> au 9 mai ; du 20 octobre au 9 novembre inclus, au lieu du 1<sup>er</sup> au 9 novembre.

L'autorisation préalable du Ministre est toujours nécessaire.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Commandant de Recrutement de Cahors.

Le logement des sous-officiers mariés

La question du logement des sous-officiers mariés fait l'objet de toutes les préoccupations du ministre de la guerre. De grands progrès ont déjà été réalisés jusqu'à ce jour et le seront encore en 1928, grâce aux crédits alloués par le Parlement.

A ce sujet, le ministre de la guerre met en garde les sous-officiers contre les demandes qui leur seraient faites par des individualités ou groupements en vue de les inciter à verser des cotisations ou des souscriptions pour la construction de logements. L'administration de la guerre n'a donné à personne l'autorisation de prendre de telles initiatives.



CHENIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

PRINTEMPS 1928

France-Algérie par Port-Vendres

Le trajet le plus direct de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Perpignan. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes. — Départ de Paris-Quai d'Orsay : 17 h. 14 ; arrivée à Port-Vendres : 8 h. 33.

Wagon-Lits et voitures directes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Gare) ; voiture directe 1<sup>re</sup> cl. à couchettes et 2<sup>e</sup> cl. de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Quai Maritime).

Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux. Transbordement direct du train au paquebot

3<sup>e</sup> classe. — Départ de Paris-Quai d'Orsay : 10 h. 19 ; arrivée à Port-Vendres : 3 h. 9.

Wagon-Restaurant de Paris-Quai d'Orsay à Toulouse.

Pas de transbordement direct.

La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées par la Compagnie de Navigation mixte (Cie Touache).

a) Port-Vendres-Alger : Départ de Port-Vendres le dimanche à 10 h. ; arrivée à Alger le lendemain à 11 h. b) Port-Vendres-Oran : Départ de Port-Vendres le lundi à 10 h. ; arrivée à Oran le lendemain à 18 h. 30.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran et vice-versa.

PRINTEMPS 1928

Comment se rendre au Maroc

En utilisant le Réseau d'Orléans, on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir :

1<sup>o</sup>) Par Bordeaux-Casablanca. — Départ de Bordeaux trois fois par mois, l'hiver, une fois par semaine l'été. Traversée en 3 jours.

2<sup>o</sup>) Par Gibraltar-Casablanca. — Relations rapides entre Paris et Gibraltar. Service hebdomadaire de Gibraltar à Casablanca, 15 h. de mer environ.

3<sup>o</sup>) Par Algésiras-Tanger. — Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algésiras, train rapide quotidien (service tri-hebdomadaire de luxe). Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures. De Tanger à Casablanca par Rabat, train avec voitures Pullman et service automobile quotidiens.

4<sup>o</sup>) Par Toulouse-Casablanca (par avion). — Trains rapides et express jusqu'à Toulouse ; voie aérienne de Toulouse à Casablanca.

5<sup>o</sup>) Par Port-Vendres-Oran-Oudjda. — Trains rapides et express jusqu'à Port-Vendres par Limoges-Toulouse ; service hebdomadaire par paquebot rapide entre Port-Vendres et Oran, 28 h. de mer. Entre Oran et Oudjda, Taza, Fez, Meknès, Rabat, Casablanca et Marrakech, trains express quotidiens ou services rapides d'automobiles.

Pour tous renseignements, notamment sur la délivrance des billets directs et l'enregistrement direct des bagages, s'adresser :

A Paris : A l'Agence spéciale de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines ; aux bureaux de renseignements de la Gare du Quai d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

Si vous voulez aller AUX GORGES DU TARN, passez par ROCAMADOUR.

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le Haut-Quercy, est le meilleur point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn. Un ensemble de sites merveilleux relie en effet le Haut-Quercy à cette fantastique région par le beau pays du Rouergue.

Le voyage pourra se réaliser agréablement en 6 jours par un circuit d'autocar fonctionnant du 17 juin au 17 septembre 1928 ; ce circuit permet notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, des Gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de Millau, de la Grotte de l'Aven-Armand, de Villefranche-de-Rouergue et Cahors, des jolis sites des vallées du Lot et du Célé.

Prix pour le parcours complet : 425 francs. Pour renseignements complémentaires et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, à Paris, ou à M. Lalo, directeur des « Autocars Rocamadour-Gorges du Tarn », à Gramat (Lot).

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

LE MAUVAIS ETAT DE L'ESTOMAC

provoque des tiraillements, des pesanteurs, des crampes, des digestions pénibles, des aigreurs, des renvois, des migraines.



Ces troubles douloureux sont généralement dus à un surmenage de l'appareil digestif ou à une alimentation défectueuse. L'estomac malmené a besoin de repos. On repose l'estomac en le mettant au régime du délicieux Phoscao qui, en régularisant les fonctions digestives, supprime en quelques jours les douleurs et les malaises.

PHOSCAO

Exquis déjeuner sucré Puissant reconstituant

Aliment complet, agréable au goût et d'une digestibilité parfaite, le Phoscao a résolu la question de l'alimentation rationnelle des malades, des convalescents et des vieillards. Les médecins sont unanimes à conseiller son usage aux anémiques, aux surmenés, aux femmes enceintes et aux nourrices.

ENVOI GRATUIT D'UN ÉCHANTILLON

A. DARDANNE & FILS, 12, Rue de la Tour-des-Dames, PARIS 46

MALADIES DE LA PEAU ET DE LA CIRCULATION

Eczémas - Ulcérations variqueuses Acné - Psoriasis

TRAITEMENT DU Docteur Lenormand

22, Rue de Vintimille, PARIS

40 ANS D'EXISTENCE

Des milliers d'attestations

ENVOI GRATUIT DE LA BROCHURE

Consultations par Correspondance et les Lundi, Mercredi, Vendredi de 1 à 4 h 22, Rue de Vintimille - PARIS

A VENDRE MOTO SIDE-CAR Triumph 5 C. V. ÉTAT NEUF

M. LACOMBE, 1, rue St-James, CAHORS

ON DEMANDE DES ENFANTS en garde ou en nourrice

BONS SOINS GARANTIS S'adresser Madame GERMAIN, 18, rue St-James, CAHORS.

VENTE MOBILIÈRE

Il sera procédé par M<sup>o</sup> DURAND notaire à Labast-de-Murat, Le Dimanche six Mai neuf cent vingt huit, à quatorze heures (légal), dans une maison à Labast-de-Murat (Cafe Delsol) à la vente publique de :

Un matériel de café, tel que tables, chaises, vitrines et objets divers. Et divers meubles de ménage tels que tables, lits, armoires, chaises, et autres de cuisine. Il sera vendu en même temps une camionnette Renault 10 chevaux, détaxée. La vente se fera au comptant et il sera perçu 12% en sus pour tous frais.

Le Notaire : DURAND

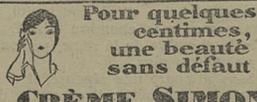
ETUDE DE

M<sup>o</sup> BOYER HUISSIER A CAHORS

VENTE Aux enchères publiques après décès

Le public est informé que le samedi 25 Avril prochain, à deux heures du soir, au N<sup>o</sup> 12 de la rue G.-Clemenceau à Cahors, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un mobilier comprenant : oreiller, lit, literie, glaces salon, pendules, un piano (marque Bertringer) et objets divers d'ameublement. 12 0/0 en plus.

BOYER



Pour quelques centimes, une beauté sans défaut

CRÈME SIMON

A VENDRE Grands et beaux TABLEAUX DE SALON

Pour tous renseignements s'adresser au BUREAU DU JOURNAL

A louer de suite APPARTEMENT 6 PIÈCES

eau, gaz, électricité, chauffage central s'adresser à J. C. COURSE, faubourg Cabazat, CAHORS.

**C'est par la douleur**  
par les névralgies, les migraines, les crampes d'estomac que les nerfs manifestent leur affaiblissement, leur dérèglement. Or,

**C'est dans le sang**  
qu'ils puisent leur force et leur résistance. Un sang riche, pur, généreux est donc nécessaire au bon état du système nerveux.

**Avec les Pilules Pink**  
le sang appauvri recouvre sa richesse, sa pureté, ses qualités nutritives, toutes les fonctions, enfin, qui font les organismes sains.

**Elles sont en vente**  
dans toutes les pharmacies : 6 francs la boîte, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe.



**Bibliographie**

Vient de paraître dans « la Collection des Petites Anthologies du XX<sup>e</sup> siècle », chez Eugène FIGUIERE, éditeur à Paris

**Au Tic Tac de la Vieille Pendule**  
(Contes quercynois)  
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

EN VENTE  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD  
LIBRAIRIE MEYZENC  
CAHORS

Vient de paraître :

Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur en lettres

**La Cathédrale de Cahors**  
et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

**Les Vieilles Eglises Fortifiées**  
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, Paris

En vente : A CAHORS  
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24  
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

Vient de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

**Cahors-en-Quercy**  
(avec dessins de M<sup>me</sup> Alice Millochau)

1 vol. Prix : ..... 6 fr.

En vente : A CAHORS  
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24  
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

**L'OPINION**  
Journal de la Semaine  
Paraissant tous les samedis  
9, Rue Saint-Romain, Paris, VI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

Sommaire du Samedi 21 Avril 1928

Editorial. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : La négociation franco-américaine ; un tournant dangereux : Jacques Chastenet. — Affaires intérieures : Essai de pronostic électoral : Trygée. — Affaires économiques : La monnaie d'or : Max Hermant. — Notes et Figures : Pygmées : A de Bersaucourt. — Littérature : Deux villes : Lyon et Venise : André Thérive. — Ce qu'on lit. — Cinéma : Le péché de M. Antoine : Henri Clouzot. — Mémoires et Documents : A u temps des équipages : Marie-Louise Pailleron. — Promenades : A Cette : Georges Beaume. — Automobile : La question des carburants : J.-P. Zambaux. — Sports : Motifs d'espérer : Marcel Berger.

ETUDE  
DE  
**Maître L. NUVILLE**  
Docteur en droit  
AVOUCÉ A FIGEAC  
Successeur de M<sup>es</sup> Vival, Malrieu et Loubet

ASSISTANCE JUDICIAIRE  
(décision du 9 février 1928)

D'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de première instance du Lot, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-huit, au profit de Madame Adrienne VALETTE, sans profession, domiciliée à Puybrun, épouse de Monsieur Pierre MONMONT, boulanger en état de faillite, domicilié à Puybrun, contre ledit Pierre MONMONT, et Monsieur Marcel DARNIS, licencié en droit demeurant à Gramat, pris en qualité de Syndic de la faillite dudit Pierre MONMONT, il a été prononcé la séparation des biens a été prononcée entre les époux MONMONT-VALETTE.

Figeac, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-huit.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné.

L. NUVILLE  
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT  
**MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**  
Secrétariat Général des P. T. T.

**POSTE OMNIBUS RURALE**

Service Postal, Transports de Voyageurs, de Colis postaux, de Messageries (G. V. et P. V.) et de Commissions de toute nature

**HORAIRES DU CIRCUIT DE CAHORS A PARTIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1927**

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1 Lundi, Mercredi, Vendredi		LOCALITÉS	HORAIRE N° 2 Mardi, Jeudi, Samedi	
	Matin	Soir		Matin	Soir
Cahors-Gare	dép. 7h20	arr. 19h20	Cahors-Gare	dép. 7h20	arr. 19h20
Cahors R. P.	7 30	19 5	Cahors R. P.	7 30	19 5
La Capelle	7 50	18 50	Sept-Ponts	7 40	18 55
Trespoux	8 5	18 35	Le Montat	7 50	18 45
Le Colombié	8 15	18 25	Granejoul	8 5	18 35
Le Cluzel	8 30	18 10	Bédérines	8 15	18 25
Labastide-Marnhac	8 45	17 55	Pern	8 25	18 15
Lhospitalet	9 »	17 40	Boisse	8 40	18 »
Cézac (La Capillère)	9 15	17 25	Cézac (La Capillère)	8 55	17 45
Boisse	9 30	17 10	Lhospitalet	9 10	17 30
Pern	9 45	16 55	Labastide-Marnhac	9 25	17 15
Bédérines	9 55	16 45	Le Cluzel	9 40	17 »
Granejoul	10 5	16 35	Le Colombié	9 55	16 45
Le Montat	10 15	16 20	Trespoux	10 5	16 35
Sept-Ponts	10 25	16 10	La Capelle	10 20	16 20
Cahors R. P.	arr. 10 35	dép. 16 »	Cahors R. P.	arr. 10 35	dép. 16 »
Cahors-Gare	» »	» »	Cahors-Gare	» »	» »

**TARIF DES VOYAGEURS**  
Sans Cahors-Lacapelle-Trespoux, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION															
	CAHORS Bureau de Poste	LACAPELLE	TRESPOUX	LE COLOMBIÉ	LE CLUZEL	LABASTIDE-MARNHAC	LHOSPITALET	CEZAC (La Capillère)	BOISSE	PERN	BÉDRINES	GRANEJOULS	LE MONTAT	SEPT-PONTS	CAHORS Bureau de Poste	CAHORS-GARE
CAHORS-GARE	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »
CAHORS-BUREAU DE POSTE	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »	1 »
LACAPELLE	1 25	1 »	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25
TRESPOUX	2 25	2 25	1 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25
LE COLOMBIÉ	3 25	3 25	2 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25	3 25
LE CLUZEL	4 25	4 25	3 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25	4 25
LABASTIDE-MARNHAC	5 25	5 25	4 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25	5 25
LHOSPITALET	6 25	6 25	5 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25	6 25
CEZAC (La Capillère)	7 25	7 25	6 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25
BOISSE	8 25	8 25	7 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25
PERN	9 25	9 25	8 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25	9 25
BÉDRINES	10 25	10 25	9 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25
GRANEJOULS	11 25	11 25	10 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25	11 25
LE MONTAT	12 25	12 25	11 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25
SEPT-PONTS	13 25	13 25	12 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25	13 25

Sans Cahors-Sept-Ponts-Le Montat, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION															
	CAHORS Bureau de Poste	SEPT-PONTS	LE MONTAT	GRANEJOULS	BÉDRINES	PERN	BOISSE	CEZAC (La Capillère)	LHOSPITALET	LABASTIDE-MARNHAC	LE CLUZEL	LE COLOMBIÉ	TRESPOUX	LACAPELLE	CAHORS Bureau de Poste	CAHORS-GARE
CAHORS-GARE	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »
CAHORS-BUREAU DE POSTE	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
SEPT-PONTS	2 50	1 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50
LE MONTAT	3 50	3 50	2 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50	3 50
GRANEJOULS	4 50	4 50	3 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50
BÉDRINES	5 50	5 50	4 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50
PERN	6 50	6 50	5 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50
BOISSE	7 50	7 50	6 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50
CEZAC (La Capillère)	8 50	8 50	7 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50
LHOSPITALET	9 50	9 50	8 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50	9 50
LABASTIDE-MARNHAC	10 50	10 50	9 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50	10 50
LE CLUZEL	11 50	11 50	10 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50	11 50
LE COLOMBIÉ	12 50	12 50	11 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
TRESPOUX	13 50	13 50	12 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50	13 50
LACAPELLE	14 50	14 50	13 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50	14 50

**Tarif des Commissions et des Messageries**

0 à 3 kilogs ..... 0 fr. 60  
3 à 5 kilogs ..... 1 fr. »  
5 à 10 kilogs ..... 1 fr. 50  
10 à 25 kilogs ..... 2 fr. 25  
25 à 50 kilogs ..... 3 fr. 50

Bicyclettes accompagnées... 1 fr. ; en messag., suiv. poids  
Valeurs d'enfants accompagnés... 1 fr.

**TARIF DES COLIS POSTAUX**

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

**SERVICE POSTAL**

An chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :

- 1<sup>o</sup> vente des ligures postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;
- 2<sup>o</sup> réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;
- 3<sup>o</sup> vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies ;
- 4<sup>o</sup> réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;
- 5<sup>o</sup> émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs ;
- 6<sup>o</sup> paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires.

En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Cahors pour :

- 1<sup>o</sup> l'expédition et la distribution des correspondances ;
- 2<sup>o</sup> l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs ;
- 3<sup>o</sup> le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 francs et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;
- 4<sup>o</sup> le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;
- 5<sup>o</sup> les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Épargne ainsi que les régularités et les remplacements des livrets ;
- 6<sup>o</sup> l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

**COMMISSIONS**

La poste omnibus rurale assure entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui sont confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Cahors et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulanger, boucher, épicer, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

Cahors, Imp. Coueslant (personnel intéressé). — 34.710

**Maitresses de Maison!**

LISEZ la

**Mode Pratique**  
qui concilie

**ÉLÉGANCE - FANTAISIE**  
**JOLIS RAFFINEMENTS**  
avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un An, 52 numéros : 35 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.



**GRAND CONCOURS**  
5.000

BATTERIE DE CUISINE... SERVICE DE TABLE  
etc., etc., etc.

distribués seulement parmi des lecteurs ayant trouvé les noms des 4 grandes capitales d'Europe :

RISPA — BINLER — DRONLES — MERO

Répondez en joignant une enveloppe timbrée portant votre adresse à la Publicité, serv. R. J. 196, Boulevard Saint-Germain, Paris




Feuilleton du « Journal du Lot » 75

**ZYTE**  
PAR  
**Hector MALOT**  
TROISIEME PARTIE  
V

— Il est certain, dit Joseph, que nous sommes au centre de l'orage retenu par le cirque de collines qui entourent la boucle.

Zyte tenait sa montre dans sa main, et à chaque instant elle regardait les aiguilles ; la pluie, le vent, le tonnerre continuait.

— Je serais chez toi, dit Joseph, que tu ne me laisserais pas partir, car alors même qu'il n'y aurait rien à craindre de l'orage, il est certain que nous ne pourrions pas arriver à la gare sans être mouillés comme si nous étions tombés à l'eau ; pour moi cela est sans importance parce que je changerai de linge tout de suite ; mais toi peut-être tu resteras mouillée pendant deux heures, tu gagneras une fluxion de poitrine ; reste ici, tu prendras demain matin le premier train ; pourvu que la fille te trouve près d'elle à son réveil, n'est-ce pas assez ?

C'était en paroles hachées qu'il avait pu lui adresser ces observations, elle se récria : Il fallait partir. Sans doute, il le fallait, mais com-

ment ? Pouvait-elle s'exposer à la fluxion de poitrine dont parlait Joseph ; les artistes sont obligés à des précautions et à des ménagements qu'il serait fou à eux de braver.

L'heure marchait, et l'orage restait toujours au-dessus d'eux sans vider ses nuages.

— Il est trop tard, dit Joseph, nous n'arriverions pas maintenant pour le train.

Elle s'assit avec un mouvement de contrariété.

— Tu ne vas point passer la nuit sur cette chaise, dit-il, couche-toi, tu étrenneras ma chambre d'amis, ce sera la chambre de la reine, personne n'y couchera plus.

Sans attendre une réponse, il avait ouvert une armoire : il en sortit des draps et les porta dans la chambre d'amis.

— Tu as cinq heures à dormir, dit-il en revenant, je t'éveillerai en temps ; sois tranquille je ne viendrai pas t'écouter dormir comme je le faisais contre la paroi de ta roulotte.

Elle lui tendit la main, et avec un sourire affectueux, car elle ne pouvait pas lui tenir rancune de ce dont il n'était pas responsable, elle lui dit bonsoir.

— Bonne nuit.

Il n'entra pas avec elle dans la chambre dont elle repoussa la porte. Cependant, malgré sa promesse, il ne put pas résister à la tentation de rester à cette porte, et s'asseyant sans bruit, il demeura là longtemps : elle

était sous son toit, à deux pas de lui, celle qu'il aimait plus que jamais, et il n'avait qu'à tourner cette clé pour la prendre dans ses bras ; quelle nuit ! Le vertige le souleva, il étendit la main et frôla la clé. Mais cette clé parla à sa raison : il s'arrêta. Zyte se fût enfermée, il aurait enfoncé la porte ; elle avait eu foi en lui, il serait digne d'elle.

Il alla se jeter sur son lit, et le lendemain, quand l'aube blanchit les vitres il l'appela doucement : l'orage s'était calmé depuis plusieurs heures et dans le silence du matin on n'entendait plus que quelques gouttes d'eau qui des branches chargées de pluie tombaient dans les flaques.

Zyte fut promptement habillée, et en descendant dans l'île elle trouva les allées et le gazon jonchés de branches cassées ; un des gros peupliers du débarcadère avait été fendu par la foudre, tout le bas de son tronc complètement écorcé montrait une large plaie blanche.

Zyte fut occupé à écoper l'eau du bateau, qu'il aurait été mauvais de se trouver sous ce pauvre arbre.

Ils descendirent rapidement la rivière dans la fumée des vapeurs grises qui flottaient au-dessus de son cours ; et ils abordèrent au ponton du loueur de bateaux. Celui-ci, qui était déjà levé, s'approcha de Joseph qui attachait son canot, tandis que Zyte montait sur le quai :

— M. Joseph, défilez-vous ; sans en

avoir l'air, regardez au coin du pont, il y a là un particulier qui vous guette, et m'a fait un tas de questions hier quand vous êtes embarqué avec cette jeune dame, et la voilà encore ce matin.

Le particulier, c'était le monsieur décoré de la veille : Joseph le retrouva à la gare, et le vit monter dans le train ; mais il n'osa pas en prévenir Zyte, à qui bon l'inquiéter sans savoir pourquoi et de quoi.

A sept heures et demie, Zyte arrivait à Montmartre, dont les rues étaient ravivées par la pluie et sa mère venait lui ouvrir la porte : Hella dormait encore.

Zyte expliqua à sa mère que c'était l'orage qui l'avait retenue à la Varenne, et madame Duchatellier trouva cette explication toute naturelle :

— Pour tout le monde tu auras couché ici.

VI

Le lendemain, comme Gaston rentrait pour déjeuner avec Bachollet, on lui remit une dépêche.

« Viens immédiatement au château. »

Il la donna à lire à Bachollet.

— Que veut dire cela ?

— Que ma mère est malade.

— Partez tout de suite ; je vais envoyer une dépêche chez moi pour qu'une voiture vous attende à la gare de Paris, et vous portez vivement au château.

Pendant que Bachollet écrivait cette dépêche, Gaston en adressait une à Zyte pour lui demander de se trouver à la gare du Nord à son arrivée.

En débarquant, il l'aperçut avec Hella.

En quelques mots il lui expliqua ce qui le ramenait, et lui demanda de l'accompagner jusqu'à Nogent, elle reviendrait par le chemin de fer.

En route ils purent s'entretenir plus librement et Hella plaça son mot :

— As-tu eu peur ? demanda-t-elle à son père.

— Peur de quoi ?

— De l'orage ; ça faisait boum boum dans le lit de grand-maman.

Gaston regarda sa femme :

— L'orage nous a empêchés de rentrer, dit Zyte.

— J'ai couché chez bonne maman, continua l'enfant, on est joliment bien.

Puis la conversation tourna ; Gaston ne pensait qu'à sa mère.

A Nogent la voiture s'arrêta devant la station, et Zyte descendit avec sa fille pour prendre le train qui la